

LIGNES DIRECTRICES SUR LE PLAN D'ACTION

LOCAL



L'un des trois objectifs clés du projet de transformation Mobilisation 2.0 était d'élaborer une **stratégie alignée sur la vision**. Nous avons fini par établir une seule vision pour le territoire (notre destination, là où nous nous dirigeons ensemble; voir l'énoncé de vision) et une stratégie commune (comment nous allons y arriver; voir la stratégie territoriale).

Incidence de Mobilisation 2.0 sur le quotidien d'une entité

Au sein de notre territoire, nous avons en commun des valeurs, une mission, une vision et des piliers stratégiques. Cependant, chaque entité se charge de les concrétiser de manière différente et est libre d'innover pour répondre aux besoins de sa collectivité. On ne demande pas aux entités de définir un plan stratégique, mais plutôt un engagement local qui cadrera avec la vision territoriale ainsi qu'un plan d'action local aligné sur les piliers stratégiques territoriaux, conçu pour raviver l'engagement local.

Les présentes lignes directrices constituent un outil d'aide à l'élaboration du **plan d'action local**.

Remarques utiles :

- ▶ Le plan d'action est un document en constante évolution : il doit être clair, concis et facilement accessible à tout le personnel de l'entité, évalué régulièrement et modifié, au besoin.
- ▶ Le plan d'action local est établi chaque année (été/automne), et les mesures doivent être réalisables. On doit s'appuyer sur le plan d'action pour élaborer le budget local et divisionnaire et le plan d'action divisionnaire.
- ▶ Au moment de déterminer les mesures à prendre, il est important de réfléchir soigneusement aux priorités et aux capacités locales. Par exemple, une entité peut adopter une mesure, tandis qu'une autre peut en mettre cinq en place, ou encore, une entité pourrait concentrer ses efforts sur un seul pilier tandis qu'une autre sur les quatre.

Guide étape par étape :

Formez une équipe. Elle peut naturellement comprendre des membres de l'équipe de direction locale, du conseil de mission, du personnel ou encore des bénévoles.

ÉTAPE
1

Priez ensemble. Priez pour votre collectivité et pour déterminer où vous aurez le plus grand impact pour le Royaume?

ÉTAPE
2

Procédez à une séance de remue-méninges, rêvez et évaluez vos capacités actuelles.

ÉTAPE
3

Cernez l'objectif pour définir les mesures réalisables pour l'année. Il convient de documenter toutes les actions déjà en cours qui cadrent avec les piliers stratégiques. Souligner ce qui se fait déjà est un excellent moyen de susciter un élan, de prodiguer des encouragements et de reconnaître les efforts.

ÉTAPE
4

Utilisez le modèle pour élaborer le plan d'action. Justifiez chaque mesure en définissant le projet, les protagonistes, les moyens et l'échéancier.

ÉTAPE
5

Ensuite, envoyez le plan au commandant régional. Diffusez-le largement dans l'entité en affichant la feuille de résumé.

ÉTAPE
6